

REPONSE DU GOUVERNEMENT A LA QUESTION ECRITE DE MONSIEUR PIERRE-ANDRE COMTE, DEPUTE (PS), INTITULEE « DES SOLUTIONS POUR CHOINDEZ » (N° 3051)

L'auteur de la question écrite évoque la fermeture de la fonderie de Choindez et le sort des ouvriers, à ce jour, menacés de chômage. Il souhaite d'une part un appui approprié en faveur du reclassement des personnes touchées et, d'autre part, que les bâtiments vides du site de Choindez soient valorisés et réaffectés à d'autres activités créatrices d'emplois.

S'agissant des personnes licenciées, le Gouvernement souligne qu'elles pourront bénéficier des prestations offertes dans le cadre du service public de l'emploi. Rappelons qu'il s'agit d'une prise en charge rapide par l'ORP incluant en particulier un conseil individualisé, de l'information sur le marché du travail et les postes à pourvoir, ainsi que, si nécessaire, des mesures de formation ou autres aides aptes à favoriser leur placement rapide dans un autre emploi. Cela étant dit, le Gouvernement regrette la fin d'une production séculaire sur le site de Choindez.

Le Gouvernement répond comme suit à la question posée :

Le Gouvernement est-il prêt à mettre en mouvement toute action utile à la sauvegarde des intérêts économiques du canton en favorisant une redynamisation du site industriel de Choindez ?

Le Département de l'économie et de la santé a rencontré en août dernier, M. Jürg Brand, président, entre autres, de vR production (choindez) sa et vRcp immobilière sa. Ces deux entreprises ont leur siège social à Courrendlin. Cette dernière société est propriétaire du site vonRoll de Choindez qui couvre environ 86'000 m².

M. Brand a déclaré vouloir continuer le développement du site de Choindez à long terme et qu'à ce titre, une étude est en cours au sein de la direction générale de vonRoll quant à une nouvelle affectation des immeubles disponibles. De nouvelles activités pourraient s'implanter sur le site à côté de vRbikes (production) Sàrl, active dans la production de véhicules électriques. M. Brand a précisé que le canton du Jura sera associé au développement du site.

Delémont, le 21 août 2018

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
REPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme
La Chancelière



Gladys Winkler Docourt